

# Fiche de données de sécurité



Date de révision : 13/08/2001  
Précédente approbation : / /

Version : 1.00  
page : 1 / 5

<b>XILIX CONFORT CSI</b>		<b>ECONCSI</b>	
<b>1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ ENTREPRISE</b>			
<u>CODE ET NOM DU PRODUIT</u>	ECONCSI   XILIX CONFORT CSI		
<u>TYPE D'UTILISATION</u>	Voir fiche technique.		
<u>Société</u>	CECIL Avenue Frédéric Mistral - BP 16 38670 CHASSE SUR RHONE FRANCE Tél 33 / 4.78.07.36.15 Fax 33 / 4.78.07.36.20		
<b>N° d'appel d'urgence (société)</b>	33 4.78.07.37.18		
<u>Service/personne à contacter</u>	Service sécurité		
<b>Organisme consultatif officiel</b>	N° Appel d'urgence ORFILA/ INRS : 01.45.42.59.59.		
<b>2. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS</b>			
<u>NATURE CHIMIQUE</u>	Pesticides en solution aqueuse.		
<u>Substance(s) dangereuse(s)</u>	<u>% poids</u>	<u>N° CAS</u>	<u>N° EINECS</u>
Aucun composant dangereux à notre connaissance n'est présent en quantité supérieure aux limites fixées par les réglementations en vigueur à la date de ce document. Voir aussi chapitre Matières actives ci-dessous		-	-
<u>Matières actives</u>	<u>% poids</u>	<u>N° CAS</u>	<u>N° EINECS</u>
Cyperméthrine XN,N,R20/22,R36/37/38,R50/53,R57,PP	0,15	52315-07-8	257-842-9
<i>VOIR AUSSI SECTION 8 POUR LES COMPOSANTS AVEC UNE VALEUR LIMITE D'EXPOSITION.</i>			
<b>3. IDENTIFICATION DES DANGERS</b>			
Non concerné par l'étiquetage réglementaire CE obligatoire des préparations dangereuses.			
Effets sur la santé	Ne présente pas de risque particulier sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène.		
Effets sur l'environnement	Voir Chapitre 12		
Dangers physiques et chimiques	Rien à signaler.		
<b>4. PREMIERS SECOURS</b>			
<u>INHALATION</u>	Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener au grand air. Appeler un médecin si nécessaire.		
<u>CONTACT AVEC LA PEAU</u>	Laver soigneusement à l'eau.		
<u>CONTACT AVEC LES YEUX</u>	En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter un ophtalmologiste si nécessaire.		

**CECIL**  
Avenue Frédéric Mistral, B.P. 16  
38670 CHASSE-SUR-RHONE  
FRANCE

Tél. : 00 33 4.78.07.36.15  
Fax : 00 33 4 78.07.36.20  
Mail :

Pollux6©©

# Fiche de données de sécurité



Date de révision : 13/08/2001

Version : 1.00

Précédente approbation : / /

page : 2 / 5

<b>XILIX CONFORT CSI</b>		<b>ECONCSI</b>	
<b>INGESTION</b>			
En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Rincer la bouche à l'eau. Appeler un médecin si nécessaire.			
<b>5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE</b>			
<b>MOYENS D'EXTINCTION</b>			
- Approprié(s) Dioxyde de carbone, poudre, mousse ou eau pulvérisée en brouillard.			
<b>DANGERS SPÉCIFIQUES</b>			
Voir Chapitre 10			
<b>6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE</b>			
<b>PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES</b>			
Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Voir aussi chapitre 8			
<b>PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT</b>			
Contenir/récupérer les grandes quantités répandues. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.			
<b>MÉTHODES DE NETTOYAGE</b>			
récupération			
Récupérer le produit par pompage. Si la récupération est impossible, ou si les flaques sont trop petites, absorber avec du sable ou tout autre matériau inerte absorbant.			
décontamination/nettoyage			
nettoyage à l'eau.			
Elimination			
Remettre les matières souillées à un ramasseur agréé. Voir aussi chapitre 13			
<b>7. MANIPULATION ET STOCKAGE</b>			
<b>MANIPULATION</b>			
mesures techniques			
Une ventilation d'extraction locale peut être nécessaire pour répondre aux standards d'exposition, en plus de la ventilation générale du local.			
précaution d'emploi			
Éviter le contact avec la peau et les yeux.			
conseils d'utilisation			
Voir fiche technique.			
<b>STOCKAGE</b>			
conditions de stockage			
A l'abri des intempéries			
matières incompatibles			
Voir Chapitre 10			
<b>MATÉRIAUX D'EMBALLAGE :</b>			
conseillés			
acier inoxydable , acier revêtu époxy , Matériaux plastiques.			
<b>8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE</b>			
<b>Valeurs limites d'exposition :</b>			
	<u>VME France</u>	<u>VLE France</u>	<u>MAK Allemagne</u>
	<u>mg/m3</u>	<u>mg/m3</u>	<u>mg/m3</u>
Cyperméthrine	-	-	-
<b>PROTECTION INDIVIDUELLE</b>			

**CECIL**

Avenue Frédéric Mistral, B.P. 16  
38670 CHASSE-SUR-RHONE  
FRANCE

Tél. : 00 33 4.78.07.36.15

Fax : 00 33 4 78.07.36.20

Mail :

Pollux6©©

# Fiche de données de sécurité



Date de révision : 13/08/2001

Version : 1.00

Précédente approbation : / /

page : 3 / 5

XILIX CONFORT CSI

ECONCSI

des mains	gants
des yeux	lunettes de sécurité
autres protections	Moyens de protection ordinaires: combinaison ou blouse, chaussures de sécurité...

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	
Etat physique	Liquide.
COULEUR	ambre
PH À L'ÉTAT DE LIVRAISON	5
Masse volumique à 20°C (kg/m <sup>3</sup> )	1000
POINT ÉCLAIR (EN °C)	non applicable
SOLUBILITÉ	
eau	soluble
solvant	Insoluble dans les hydrocarbures.
CHANGEMENT ÉTAT PHYSIQUE :	
Point de congélation (°C)	<= 0°C
CRAINT LE GEL ?	oui

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

<u>STABILITÉ</u>	Stable dans les conditions normales de stockage et d'emploi.
<u>RÉACTIONS DANGEREUSES</u>	
conditions à éviter	La chaleur.
matières à éviter	aucun(e) à notre connaissance
produits de décomposition dangereux	Autre(s) que monoxyde de carbone , dioxyde de carbone :

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<u>TOXICITÉ AIGUË</u>	
par ingestion	Non classé Nocif en cas d'ingestion.
DL50 orale (mg/kg)	>= 2001 Test sur le rat
contact avec la peau	Non classé Irritant
DL 50 dermique (mg/kg)	>= 2001 Test sur le rat
par contact avec les yeux	Non classé Irritant
<u>SENSIBILISATION</u>	Non classé sensibilisant.
<u>TOXICITÉ CHRONIQUE/LONG TERME</u>	
<u>EFFETS SPÉCIFIQUES</u>	
cancérogènes	Non concerné
mutagènes	Non concerné

**CECIL**  
Avenue Frédéric Mistral, B.P. 16  
38670 CHASSE-SUR-RHONE  
FRANCE

Tél. : 00 33 4.78.07.36.15  
Fax : 00 33 4 78.07.36.20  
Mail :

Pollux6©©

# Fiche de données de sécurité



Date de révision : 13/08/2001

Version : 1.00

Précédente approbation : / /

page : 4 / 5

<b>XILIX CONFORT CSI</b>		<b>ECONCSI</b>
tératogènes		Non concerné
<b>12. INFORMATION ECOLOGIQUES</b>		
<u>DÉGRADABILITÉ</u> biodégradabilité :		Pas d'information disponible
<u>ECOTOXICITÉ</u> Effets sur les organismes aquatiques :		Non disponible.
<b>13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION</b>		
<u>DÉCHETS DES RÉSIDUS</u> Interdiction		Ne pas rejeter dans les égouts, cours d'eau, puits, ni dans le milieu naturel.
destructions/éliminations		Faire détruire en centre agréé.
<u>EMBALLAGES SOUILLÉS</u>		Vider complètement les emballages avant élimination.
<u>DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES GÉNÉRALES</u>		Se conformer aux réglementations en vigueur.
Code déchet :		03 02 02
<b>14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT</b>		
VOIE TERRESTRE N° classe		Non classé
VOIE MARITIME N° classe		Non classé
VOIE AERIENNE N° classe		Non classé
<b>15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES</b>		
<u>RÉGLEMENTATION COMMUNAUTAIRE</u>		
<u>symbole(s)</u>		aucun(e)
<u>Phrases R :</u>		Non concerné par l'étiquetage réglementaire CE obligatoire des préparations dangereuses.
<u>Phrases S :</u>		S24/25 - Eviter le contact avec la peau et les yeux. S 2 - Conserver hors de portée des enfants. S29/56 - Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
<u>Tableau des maladies professionnelles (France)</u>		Code de la Sécurité Sociale, Art. L461-1 à L 461-8, tableaux N° :

**CECIL**  
Avenue Frédéric Mistral, B.P. 16  
38670 CHASSE-SUR-RHONE  
FRANCE

Tél. : 00 33 4.78.07.36.15  
Fax : 00 33 4 78.07.36.20  
Mail :

Pollux6©

# Fiche de données de sécurité



Date de révision : 13/08/2001

Version : 1.00

Précédente approbation : / /

page : 5 / 5

XILIX CONFORT CSI

ECONCSI

Tableau des maladies à caractère professionnel (France)

84  
Code de la Sécurité Sociale Art. L461-6 + Art. D461-1, tableaux n° :  
A15  
A601

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### AVIS AUX UTILISATEURS

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.

### Liste des phrases R mentionnées en section 2 :

R20/22 - Nocif par inhalation et par ingestion.

R36/37/38 - Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R57 - Toxique pour les abeilles.

**CECIL**

Avenue Frédéric Mistral, B.P. 16  
38670 CHASSE-SUR-RHONE  
FRANCE

Tél. : 00 33 4.78.07.36.15

Fax : 00 33 4 78.07.36.20

Mail :

Pollux6©